

Je vois la vie en Vosges

Le 17/03/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Je vois la vie en Vosges | Temps de lecture : +/- 5 minutes et 45 secondes

D'importants soutiens financiers



Première réunion de l'année, ce vendredi 13 février, pour la Commission permanente du Conseil départemental. Sous la conduite du Président, Christophe de Balorre, les élus ont examiné les rapports des commissions thématiques. D'importants projets ont reçu le soutien financier du Département.

Collège de Rémalard-en-Perche : 2,7 M€ de travaux

C'est un investissement lourd (près de 2,7 M€) que le Conseil départemental va consentir pour la restructuration complète de la demi-pension du Collège Paul-Harel de Rémalard-en-Perche. Premiers coups de pelle attendus l'an prochain.

Le chantier prévoit la réhabilitation de plus de 500 m² de locaux existants et la construction d'une extension. Une nouvelle salle de restaurant, de 130 places, sera aménagée et, pour y sécuriser l'entrée des collégiens, un auvent sera créé. Un nouvel accès indépendant permettra de mieux gérer les livraisons. Les locaux de la cuisine actuelle seront reconvertis en espaces pédagogiques et administratifs : Centre de documentation et d'information, bureaux et salles web.

L'opération privilégie la restructuration du bâti existant et limite la construction sur de nouvelles emprises. Priorités : l'usage de matériaux à faibles émissions de Composés organiques volatiles (COV) et la mise en œuvre de solutions durables réduisant les coûts d'entretien. La conception

technique vise une nette réduction des consommations d'énergies et une optimisation des réseaux, en cohérence avec les exigences réglementaires et les objectifs de performance énergétique définis dans le Plan climat du Conseil départemental.

Les aménagements extérieurs s'appuieront sur les arbres existants, qui seront majoritairement conservés. La requalification paysagère des abords de l'ensemble nécessitera toutefois de recourir à quelques nouvelles plantations.

Les travaux, en site occupé, s'étaleront sur 36 mois. Des bâtiments modulaires, qui seront installés provisoirement sur le site, permettront d'assurer la continuité du service de restauration pendant toute la durée du chantier.

Le coût de l'opération est estimé à 2 698 704 €.

Développement économique : 260 000 €

Le Département accompagne le développement économique, grâce à son programme d'aide à l'immobilier d'entreprise et au fonds d'aménagement des zones d'activités.

150 000 € à la CREAHOME Ingénierie (La Lande-Patry), pour la création de nouveaux bureaux à Flers. L'entreprise intervient sur la conception et le dimensionnement des structures de bâtiments (maisons individuelles, immeubles, locaux tertiaires ou industriels). Elle compte 12 salariés et 2 apprentis, et envisage la création de 6 emplois dans les 3 ans ;

70 500 € à Techma (Flers), pour la rénovation et l'extension de ses locaux afin d'accompagner le développement de l'activité. Spécialisée dans la maintenance mécanique (travaux publics, carrières, environnement), avec une expertise reconnue dans les presses de découpage et d'emboutissage, la société emploie 53 personnes et compte créer 3 emplois d'ici 3 ans.

39 837 € à Hérault Imprimeur (L'Aigle), pour l'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment permettant de regrouper son activité et celle de l'imprimerie l'Étoile, sur un même site, à Tourouvre-au-Perche. Au sein du groupe Budin, la nouvelle entité entend conforter son positionnement dans l'impression de notices pharmaceutiques et accélérer sa diversification (documents publicitaires et commerciaux). L'entreprise de 9 salariés envisage une embauche dans les 3 ans.

Aide au commerce et à l'artisanat : plus de 20 000 €

Le Département co-finance les opérations collectives de modernisation du commerce et de l'artisanat et contribue au maintien du commerce en milieu rural.

- 1 672 € pour la rénovation de la devanture d'un restaurant à Sées ;
- 20 000 € à la commune de Ceton, pour la rénovation et la mise aux normes de locaux commerciaux.

Patrimoine : plus de 20 000 €

Le Conseil départemental accompagne les collectivités et particuliers qui s'engagent en faveur de

la sauvegarde et de la restauration du patrimoine immobilier et mobilier.

- 686 € à la commune de Boischampré, pour la sécurisation du tableau “La dormition de la Vierge” (église de Saint-Christophe-le-Jajolet) ;
- 15 000 € pour la restauration d’un manoir à Domfront-en-Poiraise ;
- 1 500 € à la Société historique et archéologique de l’Orne, en soutien à sa politique éditoriale 2026 (bulletins sur l’histoire et le patrimoine ornaï) ;
- 1 000 € (bourse départementale) à une Ornaise, étudiante en Master II d’architecture (bourse départementale), pour un mémoire de fin d’études portant sur “la reconstruction de Vimoutiers après les bombardements de 1944” ;
- 2 750 € à l’association Le Savoir et Le Fer, pour une étude de sécurisation et de valorisation du carreau de la mine de Saint-Clair-de-Halouze

Des œuvres de la bibliothèque du Château de Médavy provisoirement protégées aux Archives départementales

Le violent incendie qui a en partie ravagé le Château de Médavy, fin septembre dernier, n’a pas épargné les nombreuses collections détenues au cœur de ce joyau ornaï.

Dans l’attente de la réhabilitation, sur le site, d’espaces suffisamment sécurisés, des pièces de la bibliothèque, qui se trouvaient dans les zones touchées par le sinistre, vont être accueillies dans les locaux des Archives départementales. L’objectif de ce dépôt temporaire est de leur garantir des conditions de protection, de conservation et de sécurité adéquates.

C’est le sens de la convention qui va être signée entre le propriétaire du Château de Médavy et le président du Conseil départemental.

Développement du tourisme : près de 70 000 €

Le Département aide les porteurs de projets, publics et privés, favorisant le développement de l’activité touristique.

- 15 000 € pour la création d’un meublé de tourisme (6 personnes) à Saint-Mars d’Égrenne ;
- 7 314 € pour des travaux de modernisation et de mise en conformité du restaurant “L’Auberge des vieilles pierres” à Flers ;
- 45 000 € à la commune de Tinchebray-Bocage, pour la création d’une piste cyclable de 900 mètres au lieu-dit Les Hauts Champs (Tinchebray) ;

Logement social : 825 000 € de garanties d’emprunts

Le Conseil départemental garantit - à hauteur de 50 % - les emprunts contractés par les bailleurs sociaux, pour financer des opérations d’acquisition, de réhabilitation ou de démolition-reconstruction de logements.

825 000 € à Logissia, pour l'opération "acquisition-réhabilitation" de 18 logements en centre-ville d'Alençon (31, rue de l'Écusson).

Équipements sportifs : 20 000 €

Le Conseil départemental, au titre de l'aide à l'investissement, est le partenaire privilégié des communes et des intercommunalités qui réhabilitent ou construisent des équipements sportifs.

20 000 € à la ville de Mortagne-au-Perche, pour la rénovation de la salle de tennis de table située dans les locaux communaux du Centre de mémoire et culture. Il s'agit, prioritairement, de la rénovation énergétique des lieux, avec mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Investissements agricoles : plus de 200 000 €

Le Département mène une politique d'aide à l'investissement à destination des agriculteurs, afin d'accompagner la modernisation et l'équipement de leurs exploitations, ainsi que la lutte contre la tuberculose bovine.

- 188 748 € pour le co-financement de 51 projets "petits investissements" ;
- 14 184 € pour le co-financement de 4 dossiers "lutte contre la tuberculose bovine".

Manifestations sportives : près de 7 000 €

Le Département accompagne le mouvement sportif ornaï dans son fonctionnement et contribue à l'organisation de manifestations.

- 2 500 € au comité FSGT de l'Orne pour les championnats de France de cross et marche nordique au Haras du Pin ;
- 2 430 € au comité d'organisation "Paris-Camembert", pour la 87e édition de la course cycliste internationale, qui part de Magnanville (Yvelines), arrive à Livarot-Pays d'Auge (Calavados) et passe dans l'Orne à Crouttes, Les Champeaux et Camembert.
- 1 800 € au club VTT "Les Écureuils du Bocage" pour la 5e édition de l'Ultra Raid VTT à Domfront-en-Poiraie.

D'autres coups de pouce du Conseil départemental...

- 256 762 € de bourses départementales de l'enseignement secondaires (2 848 dossiers) pour les élèves des collèges publics et privés de l'Orne ;
- 15 000 € à Pygmalion-Les Bains Douches (Alençon), au titre du contrat pluriannuel d'objectif (2026-2028) s'appuyant sur le projet artistique de l'association ;
- 8 000 € à l'association Ornéode (Flers), pour l'acquisition d'équipements permettant de développer les usages numériques et les compétences professionnelles des travailleurs en situation de handicap accueillis à l'ESAT (établissement-service d'accompagnement par le travail, ex-Adapei) ;

- 3 660 € à la commune de Bursard, pour des travaux énergétiques dans un logement à l'étage de la mairie ;
- 3 000 € à la commune de L'Orée d'Écouves pour des travaux d'isolation dans la salle polyvalente de Fontenai-les-Louvets ;
- 2 803 € au titre du Programme d'intérêt général "autonomie" pour l'adaptation de logements (4 dossiers) ;
- 3 483 € à AGIR-AIDE (Alençon), pour l'acquisition de deux véhicules électriques "sans permis" permettant aux publics en insertion sociale et professionnelle un meilleur accès à l'emploi et aux services ;
- 1 800 € à Croix rouge française compétence (Institut régional de formation sanitaire et sociale), pour l'organisation du Forum des métiers du travail social, à Alençon.

VOS CONTACTS

Département des Vosges

Sylvain THIÉBAUT

Direction de la communication

01 34 29 45 70

06 07 08 09 10

sthibaut@vosges.fr

CONFÉRENCE DE PRESSE :

18/03/2026 à partir de 14h